

Bilan des signalements d'infections associées aux soins dans le secteur médico-social (hors Covid-19) 2018 - 2023

CONTEXTE

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 a renforcé la politique de prévention et de signalement des infections associées aux soins (IAS) avec une extension du système de signalement à tous les secteurs de soins : établissement de santé (ES), établissement et service médico-social (ESMS) et ville.

Depuis le 13 mars 2017, les professionnels de santé comme les usagers peuvent signaler directement aux autorités sanitaires tout événement sanitaire indésirable (dont les IAS) via un [portail numérique](#). Une première [évaluation de ce nouveau portail réalisé en juin 2018](#) avait montré que le portail était fortement utilisé par les usagers (car facilitant la démarche de signalement), mais qu'il était toujours peu connu et peu utilisé par les professionnels de santé.

Pour les ESMS, les instructions du 17 mai 2019 relatives aux signalements des IAS en ville, en ES et en ESMS et du 30 septembre 2019 relatives aux conduites à tenir devant des infections respiratoires aiguës (IRA) ou des gastro-entérites aiguës (GEA) dans les collectivités de personnes âgées ont décrit les modalités de signalement. Il a été, en outre, précisé que tous les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), quel que soit leur statut (adossé ou non à un établissement sanitaire), devaient dorénavant signaler via ce portail de signalement.

Depuis la pandémie de Covid-19 en 2020, les pratiques de signalement des ESMS ont très probablement évolué, mais sans que cela soit documenté. Dans ce contexte, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté (BFC) sollicite le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPias) BFC pour réaliser un bilan des signalements d'IAS dans le secteur médico-social (hors Covid-19).

OBJECTIFS

L'objectif principal était de décrire les signalements d'infections associées aux soins (IAS) dans le secteur médico-social (hors Covid-19) entre 2018 et 2023 en BFC.

METHODE

Critères d'inclusion : tous les signalements d'IAS (hors Covid-19) réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2023 par les établissements médico-sociaux (EMS) de BFC.

Bases de données utilisées :

- Bases de données des signalements obtenues via une extraction du système d'information de la veille et sécurité sanitaire (SI-VSS) avec un fichier pour la période 2018 à 2022 et un fichier pour l'année 2023 (année où les signaux Covid ont été intégrés aux signaux d'IRA depuis juin 2023).
- Base de données du CPias BFC pour les accompagnements en prévention et contrôle des infections (PCI) : Équipe mobile d'hygiène (EMH), Équipe opérationnelle d'hygiène (EOH), ressource interne (RI), Non (absence d'accompagnement PCI).
- [Données STATISS 2021](#) (nombres de places installées en BFC)
- Données FINESS (nombre de places par EMS)

Unités statistiques :

- Signalement
- Établissement

RESULTATS

I. Unité statistique : le signalement

A. Analyse globale sur la période 2018-2023

Entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2023, **947 signalements** (hors covid-19) ont été réalisés et réceptionnés par l'ARS BFC.

Rapporté au nombre de places d'EMS installées en BFC, le taux de signalements sur cette période de 6 années était de 16,3 signalements pour 1 000 places d'hébergement soit **un taux annuel moyen de 2,7 signalements pour 1 000 places d'hébergement en BFC**.

Près de 9 signalements sur 10 provenaient d'EHPAD (Figure 1).

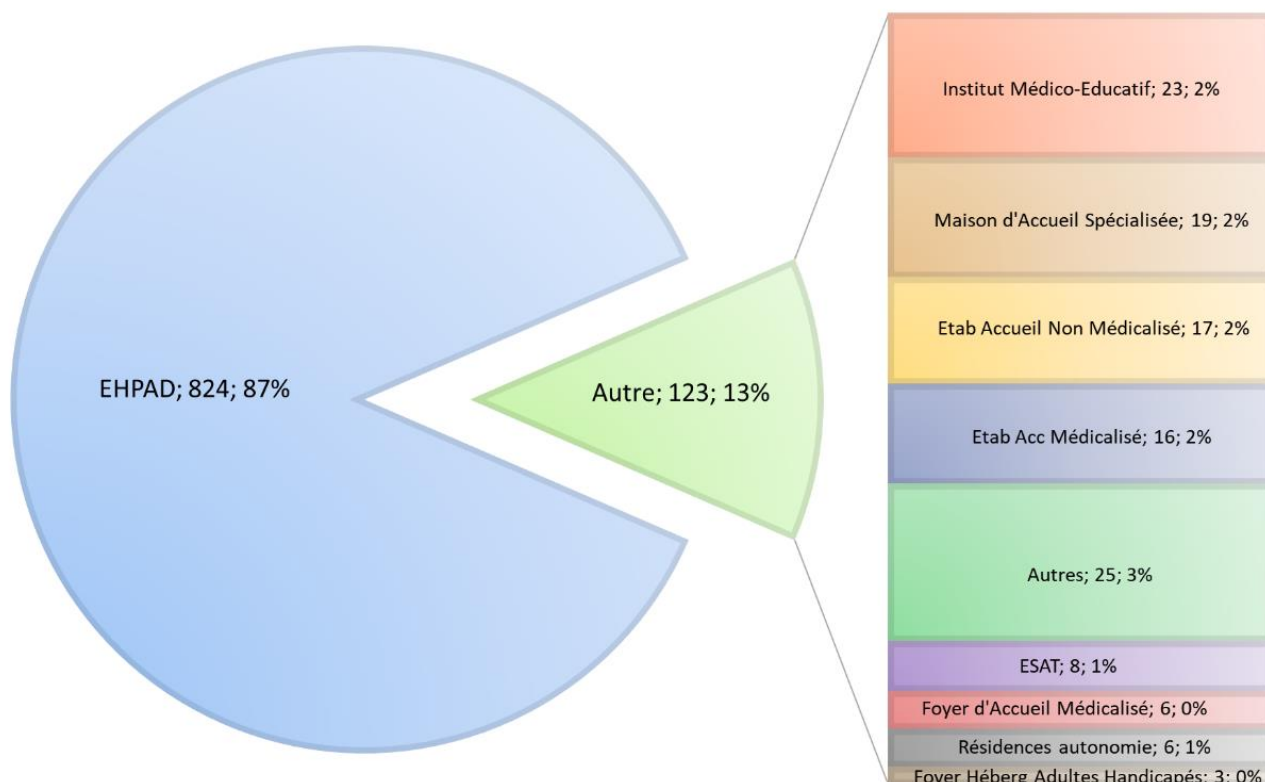


Figure 1 : Nombre de signalements des EMS par type d'établissement (hors covid-19), BFC, 2018-2023.

Les signalements de GEA étaient majoritaires (53% des signalements) suivi des signalements pour IRA (36%) (Figure 2).

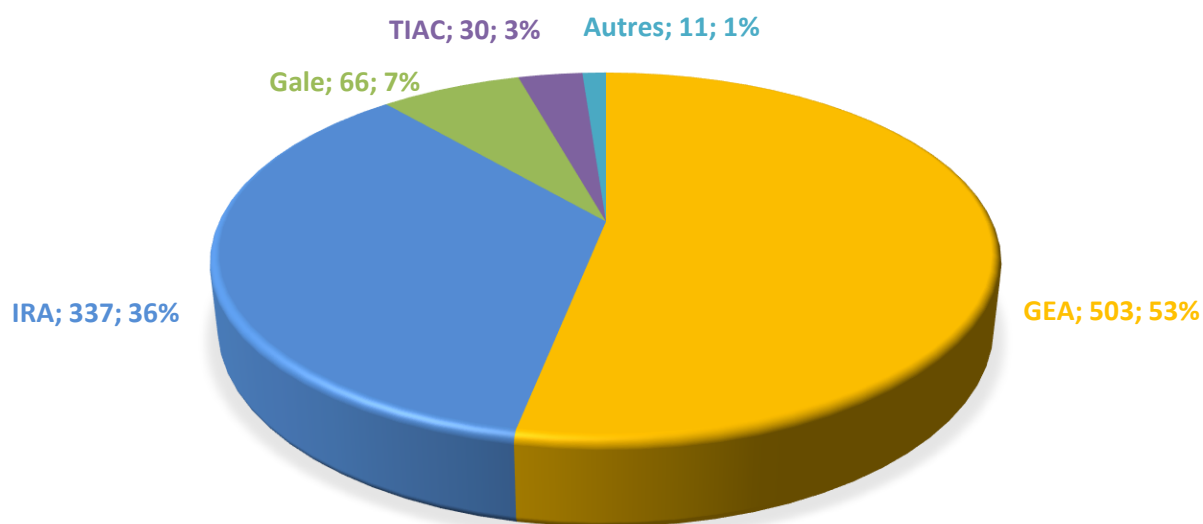


Figure 2 : Motifs de signalement des EMS (Hors Covid-19), BFC, 2018-2023.

Sur la période 2018-2023, le nombre de signalements des EMS variait de 19 à 227 signalements selon le département et le taux annuel moyen de signalement de **1,4 à 3,5 signalements pour 1 000 places d'hébergement** selon le département (Figure 3 et les calculs sont détaillés en Annexe 1).

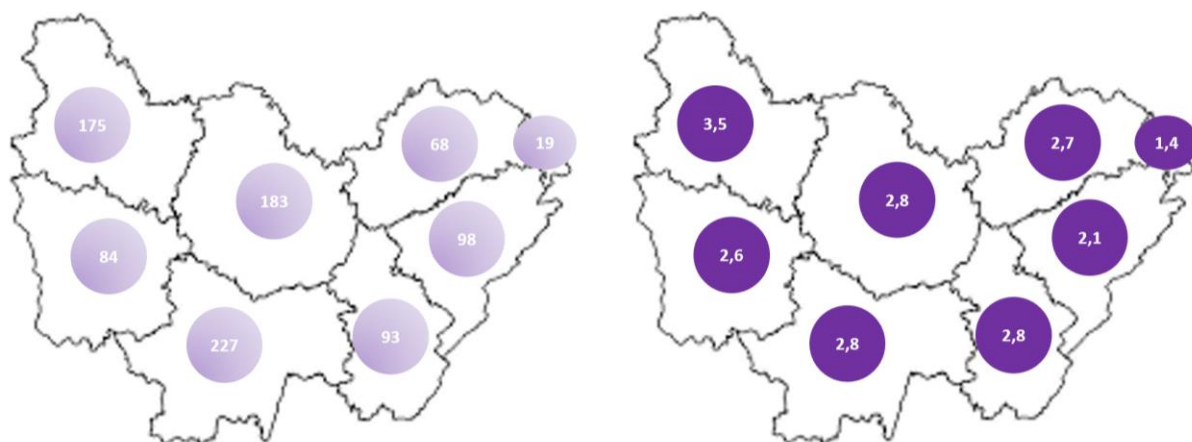


Figure 3 : Nombre de signalement des EMS par département (en violet clair) et taux annuel moyen de signalement pour 1 000 places d'hébergement par département (en violet foncé), BFC, 2018-2023.

Analyse restreinte aux EHPAD :

- le nombre de signalements variait de 13 à 209 signalements selon le département
- le taux annuel moyen de signalement de **1,7 à 4,4 signalements pour 1 000 places d'hébergement** selon le département (Figure 4)
- un **taux annuel moyen de 4,1 signalements pour 1 000 places d'hébergement en BFC.**

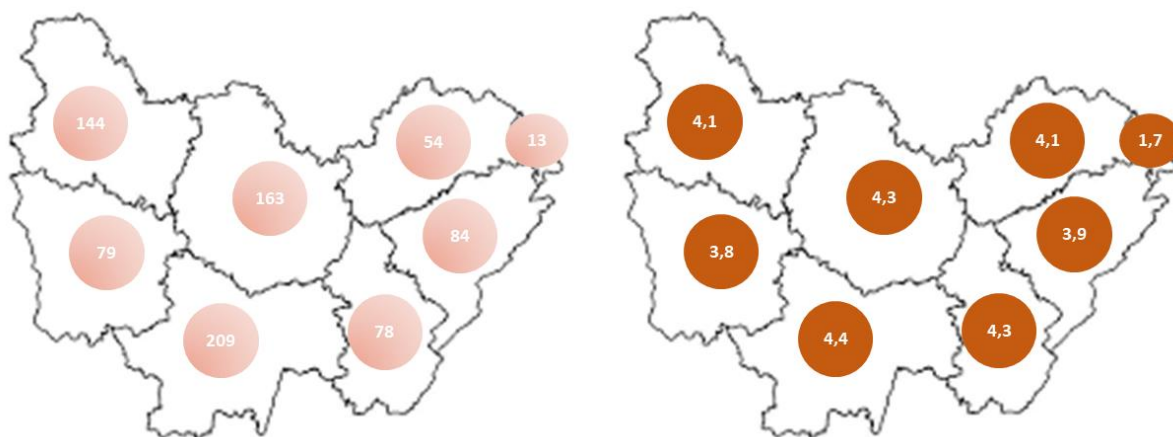


Figure 4 : Nombre de signalement des EHPAD par département (en marron clair) et taux annuel moyen de signalement pour 1 000 places d'hébergement par département (en marron foncé), BFC, 2018-2023.

Analyse restreinte aux Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM), Établissements d'Accueil Médicalisés (EAM) et Instituts Médico-Éducatifs (IME) :

- le nombre de signalements variait de 1 à 12 signalements selon le département
- le taux annuel moyen de signalement de **0,3 à 2,6 signalements pour 1 000 places d'hébergement** selon le département (Figure 5)
- un **taux annuel moyen de 1,6 signalement pour 1 000 places d'hébergement en BFC.**

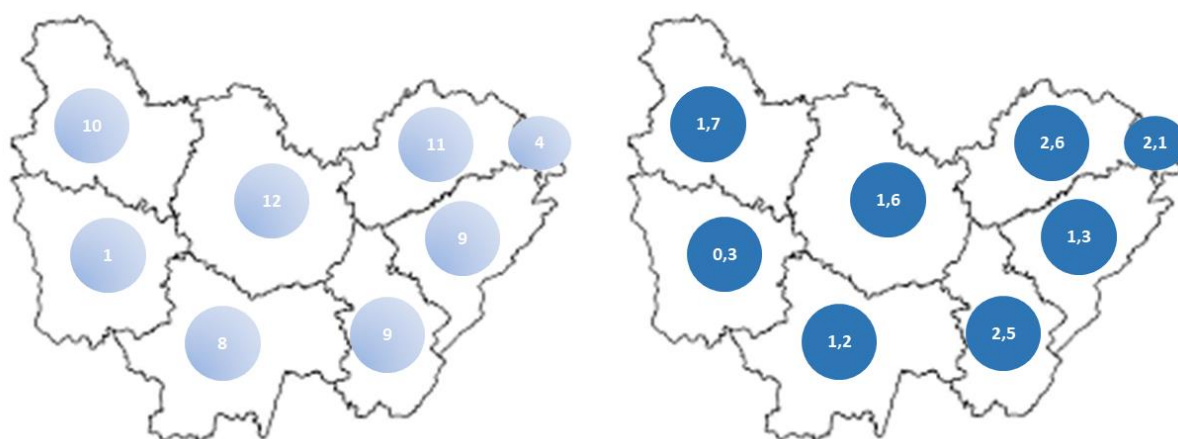


Figure 5 : Nombre de signalements des MAS, FAM, EAM et IME par département (en bleu clair) et taux de signalements pour 1 000 places d'hébergement par département (en bleu foncé), BFC, 2018-2023.

Plus des 3/4 des signalements provenaient d'EMS accompagnés en prévention et contrôle des infections (Figure 6).

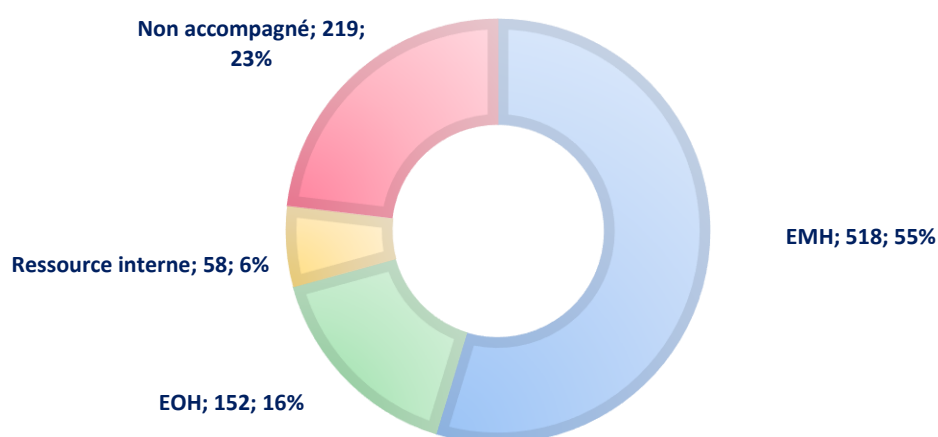


Figure 6 : Accompagnement en PCI des EMS signalants, BFC, 2018-2023

Parmi les EHPAD signalants, seuls 17% ne sont pas accompagnés (Tableau I). Ce taux monte à 24% pour le secteur handicap adulte médicalisé (FAM, MAS et EAM). Les autres types d'EMS signalants n'étaient que peu (IME) ou très peu accompagnés en PCI.

Tableau I : Accompagnement PCI en fonction du type d'EMS signalants, BFC, 2018-2023

	EHPAD	FAM, MAS et EAM	IME	Autres
EMH	488 (59,2)	24 (58,5)	5 (21,7)	1 (1,7)
EOH	150 (18,2)	2 (4,9)	0 (0,0)	0 (0,0)
Ressource interne	50 (6,1)	5 (12,2)	3 (13,0)	0 (0,0)
Non accompagné	136 (16,5)	11 (24,4)	15 (65,2)	58 (98,3)

B. Évolution entre 2018-2023

Le nombre de signalements (hors covid-19) a diminué lors de la pandémie de covid-19 avec un point bas en 2021 (Figure 7).

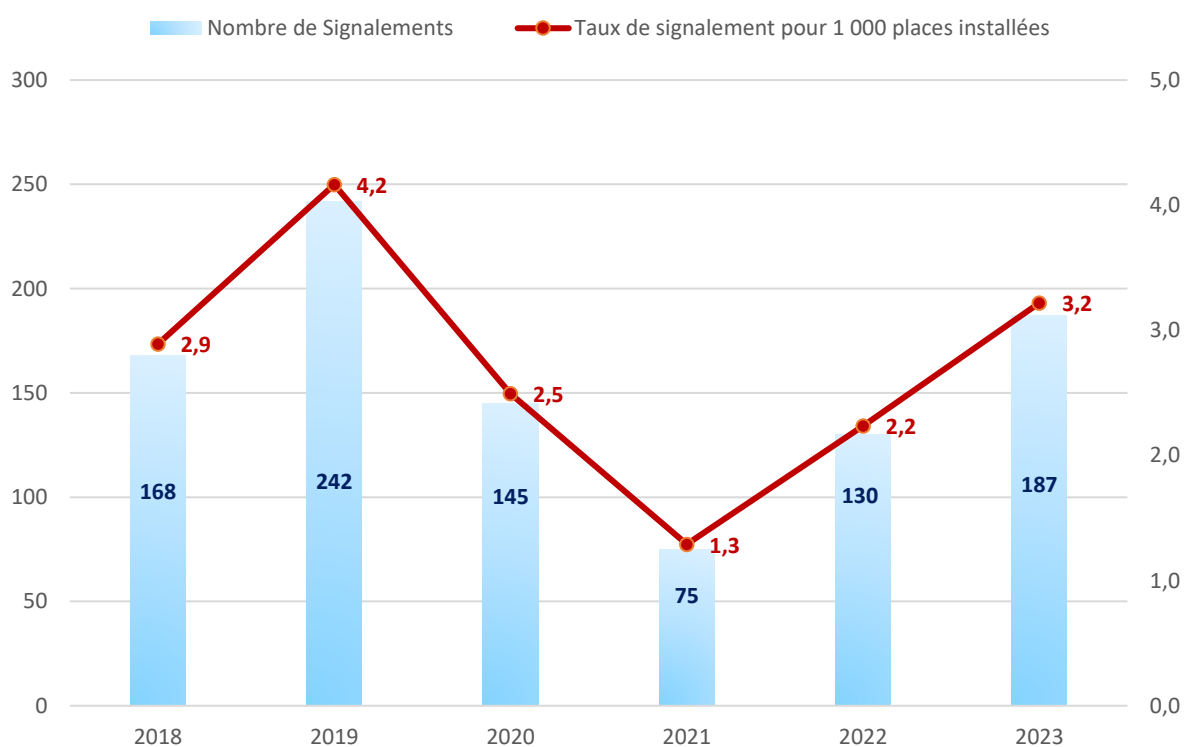


Figure 7 : Nombre de signalement et taux de signalement pour 1 000 places installées des EMS par année (hors covid-19), BFC, 2018-2023

Le premier trimestre est le trimestre où le nombre de signalements des EMS était le plus élevé (Figure 8).

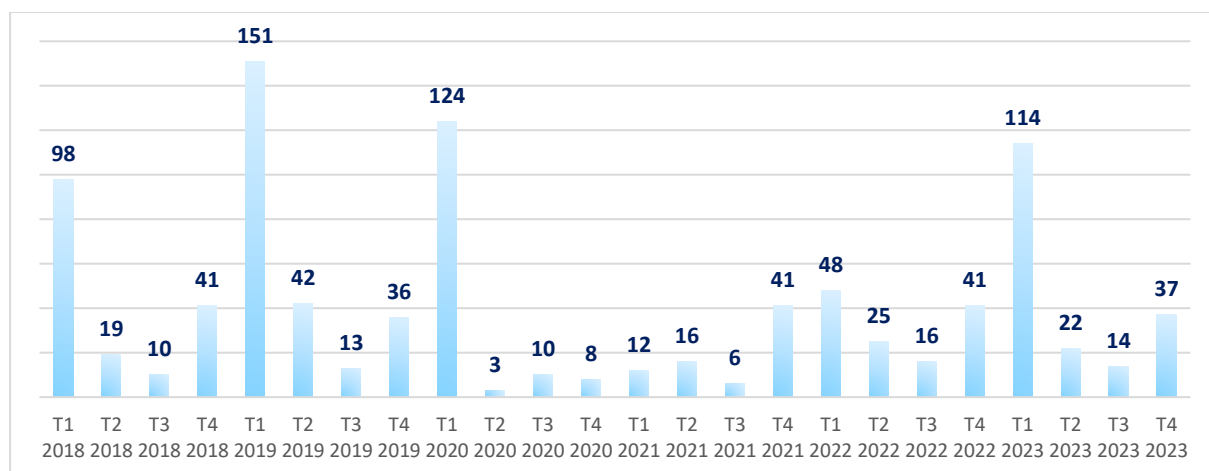


Figure 8 : Évolution du nombre de signalements des EMS par trimestre (hors covid-19), BFC, 2018-2023.

La part des établissements signalants non accompagnés était relativement stable entre 2018 et 2023 autour de 25% (Figure 9, $p = 0,19$), tout comme la proportion de signalements par département ($p = 0,30$) (Tableau II).

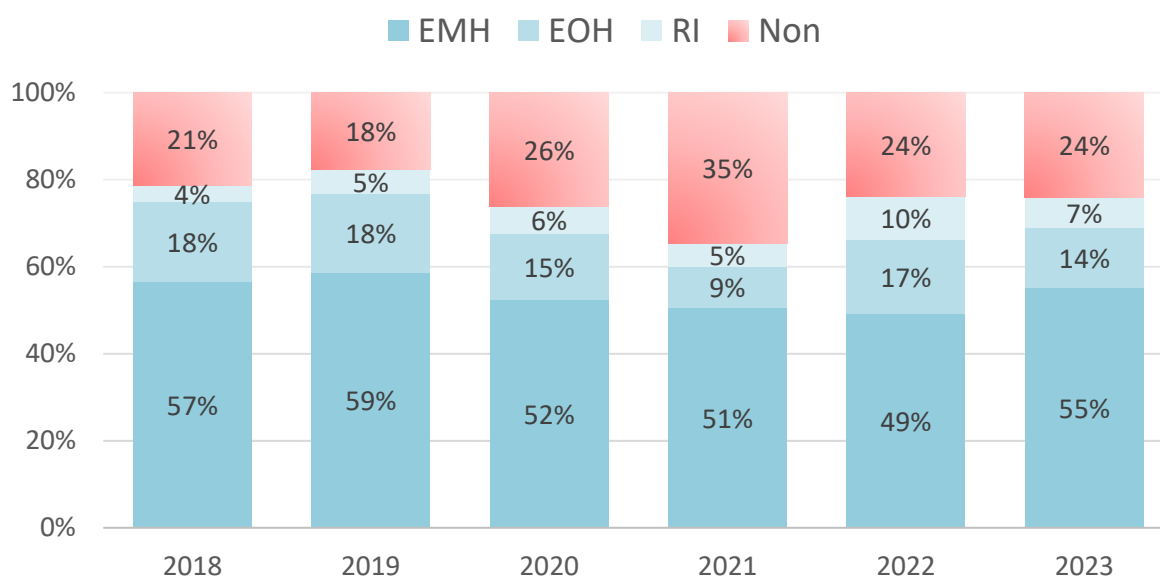


Figure 9 : Accompagnement en PCI des EMS signalants entre 2018 et 2023, BFC

La proportion de signalements pour IRA (hors covid-19) a chuté significativement en 2020 et 2021 (Tableau II, $p < 0,001$).

Tableau II : Nombre de signalements par département et motif de signalement des EMS entre 2018 et 2023, BFC

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	p
Nombre de signalements							0,3
Côte-d'Or	32 (19,0)	45 (18,6)	25 (17,2)	19 (25,3)	28 (21,5)	34 (18,2)	
Doubs	14 (8,3)	25 (10,3)	9 (6,2)	9 (12,0)	15 (11,5)	26 (13,9)	
Haute-Saône	16 (9,5)	15 (6,2)	16 (11,0)	2 (2,7)	7 (5,4)	12 (6,4)	
Jura	16 (9,5)	22 (9,1)	12 (8,3)	10 (13,3)	12 (9,2)	21 (11,2)	
Nièvre	9 (5,4)	28 (11,6)	11 (7,6)	7 (9,3)	15 (11,5)	14 (7,5)	
Saône-et-Loire	42 (25,0)	57 (23,6)	39 (26,9)	11 (14,7)	33 (25,4)	45 (24,1)	
Territoire de Belfort	1 (0,6)	7 (2,9)	2 (1,4)	0 (0,0)	3 (2,3)	6 (3,2)	
Yonne	38 (22,6)	43 (17,8)	31 (21,4)	17 (22,7)	17 (13,1)	29 (15,5)	
Motif de signalement							< 0,001
Gastroentérites aiguës	75 (44,7)	112 (46,3)	98 (67,6)	39 (52,0)	71 (54,6)	108 (57,8)	
Infections respiratoires aiguës	69 (41,1)	110 (45,5)	37 (25,5)	17 (22,7)	45 (34,6)	59 (31,5)	
Gale	18 (10,7)	11 (4,6)	6 (4,1)	9 (12,0)	9 (6,9)	13 (7,0)	
TIAC	5 (3,0)	5 (2,1)	4 (2,8)	9 (12,0)	3 (2,3)	4 (2,1)	
Autres	1 (0,6)	4 (1,7)	0 (0,0)	1 (1,3)	2 (1,6)	3 (1,6)	

L'évolution des taux de signalement annuel pour 1 000 places installés par département (taux de signalement de Franche-Comté à gauche et de Bourgogne à droite) est représentée à la Figure 10.



Figure 10 : Évolution des taux de signalement annuel par département entre 2018 et 2023, BFC

En cas d'épidémie de GEA ou IRA (n = 840), moins 1/10 des signalements ont mentionné avoir besoin d'un appui pour l'investigation ou pour la gestion de l'épisode (Tableau III).

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Besoin d'appui PCI							
Non	0 (-)	20 (90,9)	113 (91,9)	52 (96,3)	107 (93,9)	150 (94,3)	442 (93,6)
Oui	0 (-)	2 (9,1)	10 (8,1)	2 (3,7)	7 (6,1)	9 (5,7)	30 (6,4)
Besoin d'appui PCI							
Non	0 (0,0)	20 (9,0)	113 (83,7)	52 (92,8)	107 (92,2)	150 (89,8)	442 (52,6)
Oui	0 (0,0)	2 (0,9)	10 (7,4)	2 (3,6)	7 (6,1)	9 (5,4)	30 (3,6)
Données manquantes	144 (100)	200 (90,1)	12 (8,8)	2 (3,6)	2 (1,7)	8 (4,8)	368 (43,8)

Tableau III : Besoin d'appui PCI mentionné dans les signalements de GEA et d'IRA, 2018 et 2023, BFC (avec ou sans prise en compte des données manquantes)

II. Unité statistique : l'établissement médico-social

Entre 2018 et 2023, **400 établissements** différents ont effectué un ou plusieurs signalements (entre 1 et 16 signalements par établissement avec une médiane à 2, Figure 11).

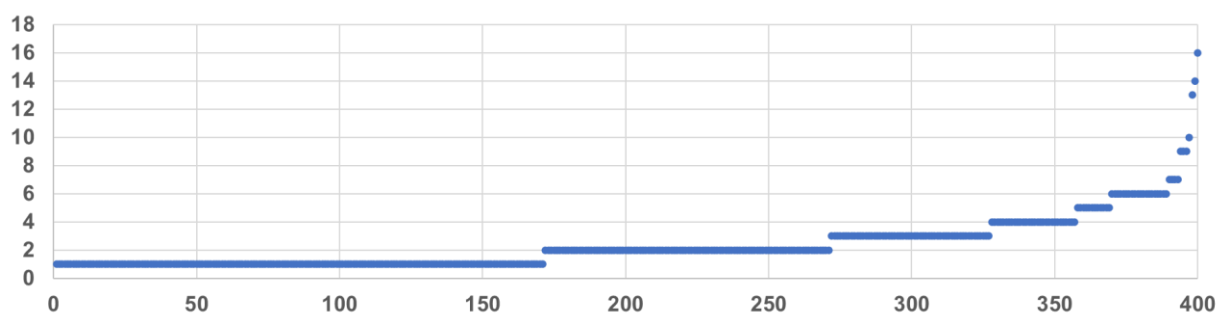


Figure 11. Nombre de signalements par établissement, BFC, 2018-2023 (lecture : 171 EMS ont réalisé un signalement entre 2018 et 2023)

Parmi les EMS signalants, près de 8 EMS sur 10 étaient des EHPAD (Figure 12). Rapporté au nombre d'EHPAD en BFC, % des EHPAD de BFC ont réalisé au moins 1 signalement entre 2018 et 2023 (Annexe 2 pour le nombre d'EMS pris en compte pour le calcul).

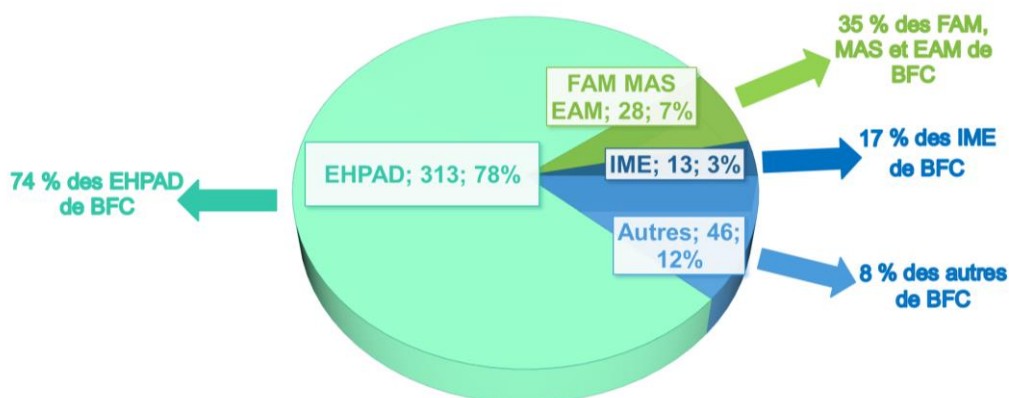


Figure 12. Type d'EMS signalants, BFC, 2018-2023

Entre 7% à 17% des EMS de BFC ont réalisé au moins un signalement par année entre 2018 et 2023 (Figure 13).

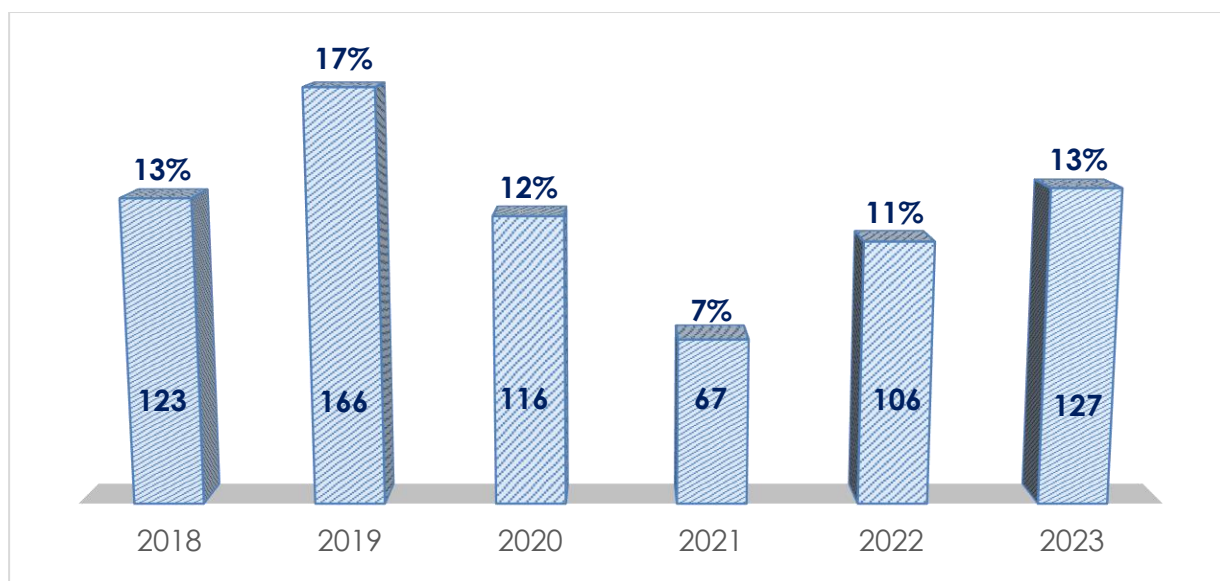


Figure 13. Nombre et pourcentage d'établissement différent signalant (hors covid-19) par année, BFC, 2018-2023

En analysant uniquement les EHPAD, entre 11% et 36 % des EHPAD de BFC ont réalisé au moins un signalement par année entre 2018 et 2023 (Figure 14).

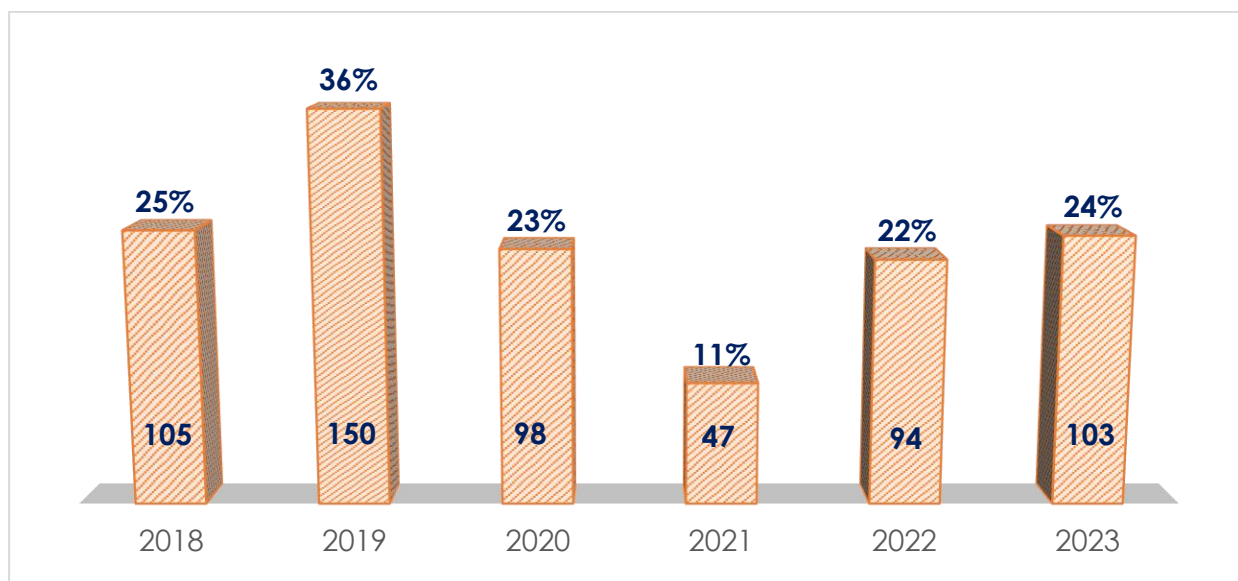


Figure 14. Nombre et pourcentage d'EHPAD différent signalant (hors covid-19) par année, BFC, 2018-2023

DISCUSSION / CONCLUSION

À l'issue de cette analyse, différents enseignements peuvent être tirés :

- Le nombre de signalements des IAS en EMS (hors covid-19) a semblé progresser jusqu'en 2019 (avec 242 signalements) puis ce nombre a fortement diminué avec un plus bas en 2021 avec seulement 75 signalements et depuis, on a constaté une remontée progressive pour se rapprocher des chiffres en pré-covid. Cette dynamique dans les signalements reflète l'impact du covid-19 et sa prédominance dans les problématiques infectieuses en 2020 et 2021.
- Les signalements pour épidémie de GEA et d'IRA (hors covid-19) restent très majoritaires avec environ 90% des signalements. Si les cas covid-19 étaient intégrés dans les cas d'IRA (comme c'est le cas sur la plateforme de signalement depuis le 20 juin 2023), la part des GEA et IRA progresserait encore.
- Les EHPAD sont le type d'EMS qui signalent le plus, représentant près de 80% des EMS signalants et 87% du nombre de signalement d'IAS en BFC entre 2018 et 2023. Sur cette même période, 3/4 des EHPAD de BFC ont réalisé au moins 1 signalement d'IAS (entre 2012 et 2018, cette proportion était de 2/3).
- Les 3/4 des EMS qui ont signalé étaient accompagnés en PCI et notamment via les EMH.

Sur la période 2018 - 2023, les taux annuels moyens de signalement des IAS (hors covid-19) en BFC étaient de :

- 2,7 signalements pour 1 000 places d'hébergement pour l'ensemble des EMS
- 4,1 signalements pour 1 000 places d'hébergement pour les EHPAD
- 1,6 signalement pour 1 000 places d'hébergement pour les FAM, MAS, EAM et IME

Ces chiffres peuvent être confrontés à l'analyse précédente qui s'était uniquement focalisée sur les signalements d'IRA et GEA entre 2012 et 2018 (Figure 15) et où la quasi-totalité des signalements provenaient d'EHPAD (97,3% (n=511) pour les GEA et 98,7% (n=386) pour les IRA).

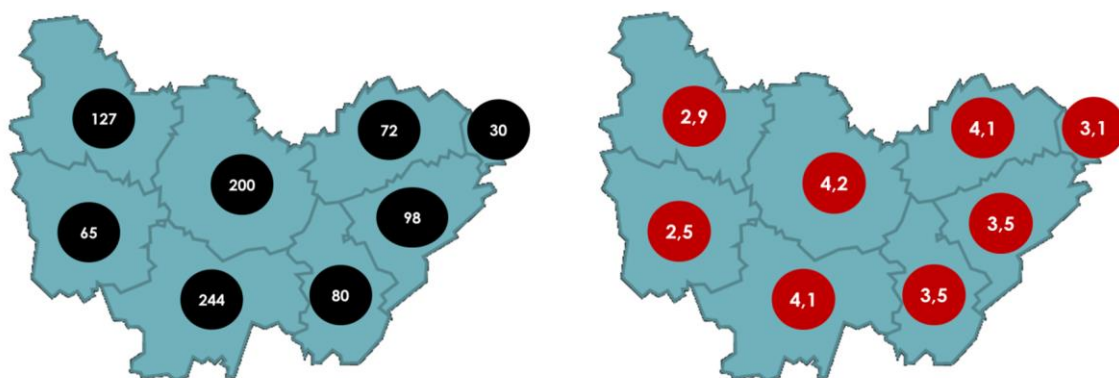


Figure 15 : répartition du nombre total de signalements par département (en noir) et taux de sin pour 1000 places d'hébergement par département (en rouge), BFC, 2012-2018

Pour les signalements d'IRA et GEA où l'on questionne systématiquement les EMS sur leur éventuel besoin d'appui en PCI, une très faible proportion d'EMS demandait un appui (moins de 4% si l'on considère que les données manquantes sur cet item équivalaient à une absence de besoin d'appui PCI). L'instruction de 2019 précisait : « *Le signalement externe permet d'alerter les autorités sanitaires et acteurs concernés (CPias, Santé Publique France...) sur des événements inattendus ou inhabituels répondant aux critères de signalement définis par voie réglementaire et ouvre aux déclarants la possibilité de solliciter une aide extérieure* ». La dernière lettre du signalement de Santé Publique France publié en février 2024 faisait le constat que « *Les objectifs de ce système d'alerte ainsi que les critères qui définissent une infection associée aux soins devant bénéficier d'un signalement externe ont été progressivement « oubliés* ». Ainsi, depuis de l'été 2023, Santé publique France a coordonné un groupe de travail et les recommandations issues de ce groupe de travail devraient permettre de rendre le signalement plus pertinent et plus efficient.

Annexe 1. Nombre des places installées en BFC, nombre et taux de signalements des EMS en BFC, 2018-2023

	Côte d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute Saône	Saône et Loire	Yonne	T. de Belfort	BFC
EHPAD	6 324	3 574	3 002	3 502	2 184	7 889	5 786	1 279	33 540
Résidences autonomie	343	669	604	253	457	2 041	32	120	4 519
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	149	281	139	104	259	176	86	85	1 279
Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et Etab. d'Accueil Médicalisé (EAM)	324	172	125	109	77	406	404	20	1 637
Foyer de vie (inclut les foyers occupationnels), Foyer d'hébergement, Foyer d'accueil polyvalent, Etablissement d'accueil non médicalisé (E.A.N.M.)	1 001	1 043	583	557	236	1 209	682	153	5 464
Foyer d'hébergement	732	311	226	99	127	291	194	28	2 008
Instituts médico-éducatifs (I.M.E.)	793	738	342	327	377	567	513	209	3 866
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)	1053	1128	592	458	514	1048	656	345	5 794
TOTAL	10 719	7 916	5 613	5 409	4 231	13 627	8 353	2 239	58 107
Nombre de signalements de 2018 à 2023	183	98	93	84	68	227	175	19	947
Nombre de signalements pour 1000 places installées de 2018 à 2023	17,1	12,4	16,6	15,5	16,1	16,7	21,0	8,5	16,3
Taux annuel moyen de signalement pour 1 000 places d'hébergement de 2018 - 2023	2,8	2,1	2,8	2,6	2,7	2,8	3,5	1,4	2,7

Annexe 2. Nombre d'EMS en BFC selon les typologies

Type d'EMS	Côte d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute Saône	Saône et Loire	Yonne	T. de Belfort	BFC
EHPAD	83	43	50	37	30	97	71	10	421
Résidences autonomie	8	14	12	4	10	30	1	4	83
Maison d'Accueil Spécialisée	5	7	5	2	6	3	2	1	31
Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et Etab. d'Accueil Médicalisé (EAM)	9	8	5	3	2	10	11	2	50
Foyer de vie (inclut les foyers occupationnels), Foyer d'hébergement, Foyer d'accueil polyvalent, Etablissement d'accueil non médicalisé (E.A.N.M.)	27	37	17	17	9	54	21	6	188
Foyer d'hébergement	18	13	7	5	2	11	6	1	63
Instituts médico-éducatifs (I.M.E.)	12	17	5	10	7	12	9	4	76
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)	11	13	6	7	6	17	9	3	72
TOTAL	173	152	107	85	72	234	130	31	984